

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 237

Artikel: Le Xme Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : (Paris, 30 mai - 6 juin 1926) : vue d'ensemble : [1ère partie]

Autor: Vuilliomenet, Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le X^{me} Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes

(Paris, 30 mai — 6 juin 1926)

Vue d'ensemble

J'ai entendu une suffragiste américaine affirmer que rien ne vaut la fréquentation d'un Congrès comme remède à l'esprit qui s'engourdit, au mécanisme mental qui se rouille. Combien juste paraît cette réflexion, à nous qui revenons de la grande assemblée du féminisme mondial dans la Ville-Lumière! Nous y avons toutes vécu de très belles heures, ennoblies par le travail désintéressé des déléguées, par la compréhension large des chefs, par la générosité et l'envol des discours, par les gestes protecteurs des mains de femmes des cinq parties du monde qui s'étendent, maternelles et tendres, sur la jeune vie des enfants, qui guident les adolescentes sur le bon chemin, qui s'interposent entre les travailleuses et leurs dures conditions de labeur et d'existence, qui veillent sur le foyer, qui travaillent à avancer le règne de la paix, à unir en un effort splendide les femmes de toutes les nations, de toutes les croyances, de toutes les couleurs.

Succédant au travail des Commissions de l'Alliance, — Commissions s'occupant de la situation de la mère non mariée et de son enfant, ou des conditions du travail féminin, ou des allocations familiales, ou de l'égalité de la morale, ou de la nationalité des femmes mariées¹ — la séance d'inauguration du Congrès proprement dit prit place au soir du dimanche, trentième jour de mai, dans l'enceinte solennelle du vaste amphithéâtre de la Sorbonne. La clarté du ciel, tamisée par le grand vitrage de la voûte, teinte les visages de reflets verdâtres et éclaire les lignes pures, les maigreurs ascétiques, les nus chastes et les paysages reposants de la célèbre fresque de Puvis de Chavannes. La vieille Sorbonne est le cadre noble et austère de ce Congrès mondial formé de plusieurs centaines de déléguées venues de près ou de loin. Dans ce lieu solennel ont soufflé durant huit jours des courants mystérieux et puissants, faisant vibrer les nerfs et inquiétant les consciences. Toutes ces femmes si diverses, parfois si éloignées les unes des autres, nous ont donné souvent — et très fortement — l'impression de la diversité dans l'application de leurs théories, mais aussi de l'unité dans le fond des cœurs, — là où s'élaborent les principes, — unité aussi parfaite que le permet la différence des nationalités, des mentalités, des cultures et des positions sociales. Et surtout, on ressentit constamment les deux courants nettement opposés : d'une part les tendances des femmes d'avant-garde, hardies, généreuses, et extrémistes, et d'autre part celles des femmes plus prudentes, — peut-être plus sages aux yeux du plus grand nombre — qui s'opposent aux idées très nouvelles de peur de compromettre la sécurité du foyer, de la famille, et le privilège de l'enfant légitime.

Mais revenons à l'estrade de l'amphithéâtre, où les murs gris s'égayent des couleurs des drapeaux de tous les pays. Auguste et lauréat, le buste de la République émerge de touffes d'hortensias roses et mauves et fait face à la bannière blanche de l'Alliance, brodée en or du grand mot de *Justice*. Entrées aux sons d'un orchestre, les autorités du Congrès et celles de la Ville s'asseyent à la table d'honneur. Le ministre de l'Instruction publique, M. Lamoureux, nous apporte le salut du gouvernement français. « Les femmes, ajoute-t-il, ont gagné l'accession

à presque toutes les fonctions publiques et privées ». Les applaudissements éclatent quand le ministre reconnaît que les droits accordés aux femmes de France sont *malheureusement* insuffisants, mais que la réalisation des vœux des suffragistes est peut-être *plus proche* qu'elles ne le croient elles-mêmes. Il exprime la certitude que le Congrès donnera aux femmes l'occasion de remporter une nouvelle victoire dans la marche glorieuse du féminisme.

M. Bellan, ancien président du Conseil municipal de la Seine, s'étonne de ce que les femmes se voient encore refuser l'entrée des assemblées municipales qui ont charge d'enfants, de malades et d'indigents. La belle tête sympathique de M. Lapie, recteur de l'Université de Paris, à qui nous devons l'honneur d'être « de Sorbonne », se remarque aux côtés de deux aristocrates aux manières affables et simples, la duchesse douairière d'Uzès, présidente d'honneur de l'Union française pour le suffrage, et la marquise d'Aberdeen, présidente du Conseil international des femmes. Les membres du Comité exécutif, du « Board », entourent notre gracieuse présidente internationale, Mrs Corbett Ashby, « la joie et le sourire du Congrès » comme on l'a écrit. Elle gardera jusqu'à la dernière minute de la dernière séance sa douceur et sa finesse de femme. A ses côtés, siège la secrétaire générale, M^{lle} Gourd; elle fait preuve sur le terrain international des grandes qualités de travail intelligent et d'inlassable dévouement que nous apprécions, jour après jour, dans son activité de chef du féminisme helvétique.

Les présidentes des délégations, rangées en une haie imposante, portent en sautoir les couleurs de leurs pays. M^{me} Brunschvicg présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, — une vaillante, elle aussi, — salue aimablement les féministes étrangères, ainsi que l'auditoire immense qui remplit jusqu'à la dernière place le grandiose amphithéâtre. Elle déclare qu'un Code élaboré au commencement du XIX^e siècle ne peut plus servir pour les femmes d'aujourd'hui. Elle réclame le bulletin de vote, envisagé non pas comme une arme politique, mais comme un droit que tout régime démocratique reconnaît à la personne humaine. La France ne donnera son plein d'efforts, dit-elle, que le jour où ses fils et filles travailleront en commun, et dans un même esprit désintéressé, à l'élaboration de législations nouvelles et à la grandeur du pays.

Mrs. Corbett Ashby souhaite la bienvenue aux déléguées de quarante pays. Elle dit sa foi dans la coopération et la compréhension internationales, dans l'action du mouvement féministe pour plus de justice, plus de liberté, et plus de paix. La solidarité parmi les femmes est une chose vitale. Toutes doivent s'unir pour réclamer. Les femmes de tous les partis politiques et de toutes les classes, et celles des professions libérales qu'il est parfaitement ridicule de priver de droits égaux à ceux des hommes, et celles de toutes les religions, toutes doivent s'unir pour montrer que la foi dans la mission de la femme — gardienne du foyer et guérisseuse — est une foi universelle. La femme aimant son foyer doit se débarrasser de la paresse intellectuelle qui la fait se désintéresser du bien-être des enfants qui ne sont pas les siens, des longues heures de travail et des salaires infimes de ses sœurs moins fortunées qu'elle, des taudis où naît et se développe la tuberculose, du niveau médiocre de la moralité qui engendre pour la race des malheurs terribles et qui la décime.

« Quel réconfort pour nous, ajoute Mrs. Ashby, de retrouver ici, dans ce Congrès, la camaraderie souriante entre femmes dont la vie prouve combien ridicules sont les objections et les craintes des antiféministes. Ici les femmes de Norvège saluent les femmes du Japon, et la Grande-Bretagne souhaite la bienve-

¹ Nous publions ci-après, et publierons encore dans nos prochains numéros, des comptes rendus détaillés des travaux de ces Commissions. (Réd.)

nue au Brésil et au Pérou. Le continent d'Australie, où la race s'est conservée dans toute sa pureté, peut comparer les problèmes qui se posent chez lui avec ceux des Etats-Unis, où toutes les races du monde se mêlent, et avec ceux de la Chine et de l'Égypte dont les civilisations ont salué l'aurore du monde. Les amitiés qui vont s'établir cette semaine ne prendront jamais fin, car dans ce monde qui est torturé par la souffrance et la peur, nous représentons la plus grande de toutes les forces, celle qui est contenue dans l'expression : amour maternel. »

Les paroles ailées alternent avec la délicieuse musique vieillotte du sextuor de harpes, avec les chansons ancienne, émues ou narquoises, d'une masse chorale, avec les accords d'un bel orchestre. Allégorie gracieuse et non préparée à l'avance, cinq déléguées debout sur l'estrade unissent leurs mains tandis que que retentissent des bravos frénétiques : une Sud-Africaine, une Islandaise en costume blanc de neige et coiffée d'un hennin moyen-âgeux d'où tombe la légèreté d'un voile, une Océanienne, une Américaine et une Hindoue, drapée dans les plis somptueux du *sari* national.

Dès le lendemain, dans un calme d'ailleurs tout relatif, puisque l'une de nos Suissesses, choisie pour sa mine résolue, se vit obligée d'élever à bout de bras et à répétées fois la pancarte portant l'ordre impitoyable ; *Silence* — le Congrès se met à l'œuvre et discute les projets présentés par les Commissions. Et qu'on ne s'imagine pas que notre Assemblée n'a été — et ne pouvait être — qu'une réunion mondaine de bourgeoises internationales, abordant tous les grands problèmes, mais sans jamais toucher au fond. Il y avait parmi les femmes qui ont étudié les questions discutées dans les Commissions, ou qui les ont présentées au Congrès, ou qui les ont finalement élucidées et adoptées, il y avait trop de femmes de cœur pour que ces réunions dégénèrent jamais en parlottes.

Les noms seuls des oratrices inscrites au programme nous rassurent ; j'en cite quelques-uns, un peu au hasard de la plume, et j'en oublie forcément beaucoup. M^{me} Schreiber-Krieger, ancienne députée au Reichstag, qui voue sa vie à la protection de l'enfance abandonnée et illégitime ; la doctoresse Luisi, de l'Uruguay, qui fut malheureusement empêchée de venir à Paris, mais se fit représenter par une brochure fort bien faite sur l'unité de la morale ; l'avocate Chrystal Macmillan, qui mit une clarté évidente dans l'obscur question de la nationalité de la femme mariée ; Miss Rathbone, l'apôtre des allocations familiales ; Miss Maude Royden, la prédicatrice anglaise ; M^{me} Duchêne, la secrétaire du Syndicat parisien des lingères et brodeuses ; M^{lle} Mundt, du Bureau International du Travail ; M^{me} Coulmy, secrétaire du Syndicat parisien du vêtement, qui joue un rôle important à la Bourse du Travail, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, spécialistes des questions sociales ou morales, députées aux Parlements et aux Sénats, toutes femmes de très grande valeur.

Le rapport présenté par M^{lle} Gourd sur le travail du Comité Exécutif entre le Congrès de Rome et celui de Paris relate les étapes d'une intéressante activité, soit au sein du Comité, soit dans les diverses Commissions. M^{lle} Gourd avait fait au Comité une proposition digne d'être mentionnée : que l'Alliance facilite à des femmes de pays non-affranchis la visite de pays affranchis, pour qu'elles puissent se rendre compte sur place des résultats positifs du vote des femmes et qu'elles obtiennent des renseignements de toute première main. Jusqu'ici la Suisse seule a profité de ce nouveau mode de propagande et d'initiative internationale.

(A suivre)

Jeanne VUILLIOMENET.

Le travail des Commissions

I. ÉGALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL ENTRE HOMMES ET FEMMES.

La question qui a peut-être été discutée avec le plus de passion au Congrès, et où s'est manifestée la plus grande différence de vues entre les déléguées, est celle de l'égalité des conditions de travail entre hommes et femmes. Nous savons que l'opinion des féministes est très partagée sur ce point-là, et les deux principes fondamentaux sont opposés l'un à l'autre, si bien qu'il est difficile, sinon impossible, de s'entendre. Les deux opinions ont été exprimées d'une façon très accentuée, aussi bien au sein de la Commission qu'en séances plénières du Congrès et — disons le tout de suite — les extrémistes ne l'ont pas remporté.

La question est en effet fort complexe. D'une part, comme suffragistes, nous réclamons l'égalité entre hommes et femmes dans tous les domaines ; nous voudrions voir disparaître toutes les lois protectrices qui interdisent aux femmes de travailler, et nous aimerions leur laisser le libre choix de leur travail, et la possibilité de s'y livrer comme bon leur semble. D'un autre côté, nous savons très bien que la femme est physiologiquement différente de l'homme, et qu'il y a des travaux qui nuisent à sa santé plus qu'à celle de l'homme. Nous savons également que le travail de nuit a des conséquences bien plus néfastes pour la femme, qui — très souvent — doit remplir sa tâche de mère de famille à côté de son travail rémunéré, et ne peut par conséquent pas comme l'homme se reposer le jour, si elle a travaillé la nuit. Il y aurait cependant une solution à trouver qui concilierait ces points de vue, en luttant contre le travail de nuit pour hommes et femmes également, ou en le diminuant autant que possible pour les deux sexes. On pourrait en outre demander que la protection contre les travaux nuisibles, à la santé des ouvrières et à celles de leurs enfants, comme par exemple l'intoxication par le plomb, s'applique également aux ouvriers : car on a fait l'expérience que, pour la génération future la santé du père est tout aussi importante que la santé de la mère.

Mais ce n'est pas cette question-là qui a divisé les suffragistes au Congrès de Paris, mais bien plutôt le problème de la protection de la femme enceinte et relevant de couches. C'est là une question sur laquelle les points de vue sont fondamentalement opposés. Celles qui veulent la liberté absolue de l'individu — et cela a été notamment le point de vue anglais — condamnent toute législation interdisant aux femmes enceintes et récemment accouchées de continuer à travailler à l'usine, et réclament pour elles la liberté de continuer et de reprendre leur travail comme bon leur semblera. A condition toutefois que leur situation économique soit aussi favorable que possible, afin qu'elles puissent avoir sans soucis matériels le libre choix entre leur travail et leurs tâches familiales.

L'autre principe est le suivant : comme il ne s'agit pas uniquement de la femme, mais aussi de l'enfant, les lois protectrices de la maternité sont nécessaires pour le bien de la race. Il faut réclamer l'interdiction de travailler pour la femme en fonctions maternelles, mais en lui assurant, bien entendu, une subvention ou une allocation qui lui remplace le gain auquel elle devra forcément renoncer. C'est le point de vue auquel se sont placées des déléguées allemandes, françaises, suédoises, italiennes, yougoslaves et américaines, c'est aussi le point de vue que la délégation suisse a fortement approuvé. Finalement, la résolution suivante a été votée par le Congrès, résolution que tous les pays pourront adopter parce qu'elle est conçue en termes aussi généraux que possible, laissant à chaque pays la liberté de